

3.<sup>e</sup> Division.

Paris, le 11 Janvier 1819.

Bureau

des Sciences et  
des Arts

Réponse à  
Lettre J

Enregistrement  
à l'arrivée, N.<sup>o</sup> 97  
au départ, N.<sup>o</sup>

Le Ministre de l'Intérieur,  
Comte de l'Empire,

A Monsieur Lethiers, Directeur de  
l'école impériale des Beaux arts à Rome.

Le S.<sup>r</sup> Dejuine  
jouira de la  
nourriture et du  
logement à l'école  
imp.<sup>ale</sup> à Rome.

Monsieur, D'après le compte qui m'a été  
rendu des talens du S.<sup>r</sup> Dejuine, peintre, qui  
s'est rendu à ses frais à Rome, pour y étudier  
son art, j'ai décidé qu'il serait admis à l'école  
impériale que vous dirigez, non à titre de  
pensionnaire titulaire, mais seulement pour  
qu'il jouisse gratuitement de la nourriture et du  
logement, pendant tout le temps qu'il  
restera à l'école, le S.<sup>r</sup> Abel pensionnaire,  
revenu dernièrement à Paris pour cause de  
maladie.

Je vous invite à prendre des mesures  
pour exécuter la détermination que j'ai prise  
en faveur du S.<sup>r</sup> Dejuine.

Accusez Monsieur, l'assurance de mes  
sentiments distingués.  
Mouton

*[Signature]*

